



Plateforme Régionale
Afrique francophone



FORUM SOUS REGIONAL AFRIQUE FRANCOPHONE

COORDINATION ET D'HARMONISATION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE IMPLIQUEES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE SANTE PUBLIQUE



22-23 mai 2017 – Saly Portudal (Mbour, Sénégal)

SOMMAIRE

I. Introduction	1
1. Contexte	1
2. Justification du Forum	2
II. Objectifs, Résultats attendus et Méthodologie du Forum.....	4
1. Objectif général du forum	4
2. Objectifs spécifiques du forum	4
3. Résultats attendus :	4
4. Méthodologie.....	5
III. Déroulement et résultats obtenus du Forum	6
1. La cérémonie d'ouverture du forum	6
2. Etudes sur l'assistance technique aux OSC en Afrique francophone	7
a- Cartographie de l'assistance technique à la société civile intervenant dans la lutte contre le VIH/sida dans la région Afrique du Centre et de l'Ouest.	8
b- Accès des organisations de la société civile à l'information et à l'assistance technique sur le nouveau modèle de financement du Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose	10
c- Résultats de la cartographie de l'implication des OSC dans le contexte du NFM dans 18 pays de l'Afrique francophone	12
3. Présentation de l'eCAT Fonds mondial	13
4. Résultats des ateliers thématiques	15
a- Atelier 1 : Bénéficiaires.....	15
b- Atelier 2 : Pourvoyeurs et Prestataires	16
c- Atelier 3 : Coordination et harmonisation de l'AT	18
d- Recommandations générales.....	21
5. La cérémonie d'ouverture du forum	22
IV. Annexes	23
1. Agenda détaillé du forum	23
2. Liste des participants.....	26
3. Notes d'orientation envoyées aux participants.....	27
4. Termes de référence des ateliers.....	28
5. Membres des groupes de travail.....	31
6. Offres des pourvoyeurs et des prestataires	32
7. Résolutions du Forum	37
8. Pistes d'action pour la Task Force.....	40

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AOC	Afrique de l'Ouest et du Centre
AT	Assistance/Appui Technique
CCM	<i>Country Coordinating Mechanism</i>
CRG	<i>Communities, Rights and Gender</i>
DAT	Dispositif d'Appui Technique
e-CAT	Communauté Electronique de l'Assistance Technique
EF	Expertise France
FAT	Fournisseur d'Appui Technique
FM	Fonds mondial
Fonds mondial	Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
GCC	Global Corporation Challenge
GIZ	Deutsche Gesellschaft fuer Internationale Zusammenarbeit
GMS	Grant Management Solutions
HSH	Hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes
ITP	<i>Implementation Through Partnership</i>
MAEDI	Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International
NFM	Nouveau Modèle de Financement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OSC	Organisation de la société civile
PACE	Plateforme Afrique Centrale
PFAO	Plateforme Afrique de l'Ouest
PreP	<i>Pre-exposure prophylaxis</i>
PRF	Plateforme régionale sur le Fonds mondial
PS	Professionnel(le) du sexe
RAME	Réseau Accès aux Médicaments Essentiels
RBM	Roll Back Malaria
RC	Renforcement de capacités
RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
RH	Ressources humaines
RSC	Renforcement des systèmes communautaires
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
TB	Tuberculose
TDR	Terme de référence
USAID	United States Agency for International Development
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

I. INTRODUCTION

1. Contexte

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme reconnaît que le renforcement des systèmes communautaires est une nécessité pour des réponses nationales efficaces aux trois maladies et la réalisation du droit à la santé des populations les plus touchées par ces maladies. Un tel investissement mérite une attention particulière compte tenu de la faible prise en charge des besoins de ces communautés dans de nombreuses réponses nationales.

Afin de s'assurer que l'engagement du Fonds mondial en faveur de l'implication de la communauté est optimisé, des investissements considérablement accrus sont nécessaires pour que les communautés sur le terrain bénéficient d'un soutien adéquat pour se mobiliser efficacement et ainsi contribuer à la conception et à la mise en œuvre de programmes axés sur les déterminants sociaux, qui atteignent toutes les communautés dans le besoin, tiennent compte des fournisseurs de services et plaident en faveur d'investissements appropriés dans les réponses aux maladies, en particulier dans des contextes où la dépendance au soutien des donateurs diminue.

C'est dans cette logique que le Fonds mondial a mis en place une initiative spéciale sur les communautés, les droits et le genre, appelée Initiative spéciale CRG. Cette initiative a trois composantes qui sont :

1. L'assistance technique à court terme aux acteurs de la société civile ;
2. Le renforcement des réseaux de populations-clés dans un partenariat avec la Fondation Robert Carr ;
3. La mise en place de Plateformes régionales pour faciliter l'accès à l'information sur le Fonds mondial et l'assistance technique y afférente.

Pour cette dernière composante, six (6) plateformes ont été mises en place sur le plan mondial. Celle qui couvre l'Afrique francophone de l'Ouest et du

Les missions de la PRF

- Améliorer les connaissances des groupes communautaires et de la société civile à propos du Fonds mondial ;
- Coordonner les actions avec les autres initiatives d'assistance technique dans la région ;
- Documenter les déficits de développement des capacités de la société civile et des groupes communautaires dans la région ;
- Développer les capacités stratégiques de la société civile en matière de mobilisation des ressources en faveur de la santé.

Centre est abritée par le Réseau Accès aux Médicaments Essentiels (RAME). La Plateforme régionale de communication et de coordination de la société civile et des communautés sur le Fonds mondial en Afrique francophone (PRF) couvre 17 pays de la région : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, RCA, RDC, Sénégal, Tchad, Togo.

2. Justification du Forum

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de santé publique en Afrique francophone, toutes les parties prenantes (Gouvernements, bailleurs de fonds, populations bénéficiaires directes, etc.) reconnaissent la valeur ajoutée de la participation et de l'implication des organisations de la société civile. Malgré la réduction des financements octroyés et les faiblesses sur le plan institutionnel et sur le plan de la gestion, les organisations de la société civile continuent de se mobiliser dans tous les pays francophones en Afrique et contribuent activement aux résultats positifs obtenus au cours des dernières décennies par le système de santé. Le recul de la pandémie du sida et la diminution des cas de décès liés au paludisme et à la tuberculose, entre autres progrès notés, sont dus en grande partie aux activités de sensibilisation de masse et de proximité, aux services de soins et aux efforts de plaidoyer fournis par les acteurs communautaires en complémentarité des efforts des pouvoirs publics.

Plusieurs partenaires techniques et financiers du système de santé en Afrique francophone (Banque Mondiale, Union Européenne, coopérations bilatérales, Agences du Système des Nations Unies, Fonds mondial, etc.) reconnaissent l'importance capitale d'associer et d'impliquer les organisations de la société civile dans les réponses qu'il faut apporter aux nombreux défis qui se posent dans la délivrance des soins de santé adéquats aux populations. Tous ces partenaires reconnaissent aussi de la même façon l'urgente nécessité de renforcer les capacités des organisations de la société civile pour qu'elles jouent un rôle accru dans le système de santé. Au cours des dernières années, plusieurs dispositifs et mécanismes d'assistance technique ont été mis en place pour fournir cette assistance technique aux acteurs nationaux (récipiendaires de subventions, entités de mise en œuvre, organes de coordination, etc.). Parmi ces dispositifs, on peut citer notamment :

- pour le système des nations unies : le DAT (Dispositif d'Appui Technique) de l'ONUSIDA, RBM (Roll Back Malaria), Stop TB, etc. ;
- pour les coopérations bilatérales : GMS (Grant Management Solutions) de l'USAID, Initiative 5% du MAEDI (Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International de France), BACKUP Santé (Coopération Allemande - GIZ) ;

- pour les ONG Internationales : l'Alliance Internationale VIH/SIDA avec ses Hubs d'appui technique dont l'un couvre les pays de la zone Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord, les Plateformes de transfert de compétences mises en place par l'ONG française AIDES dont l'une est en Afrique de l'Ouest et une autre en Afrique centrale.

Depuis sa mise en place en 2015, la PRF a produit des évidences sur le niveau d'accès des acteurs de la société civile à l'information sur le Fonds mondial et l'assistance technique en partenariat avec ICI-Santé, sur la cartographie de l'assistance technique dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) en partenariat avec l'ONUSIDA et sur les dynamiques de mobilisation de la société civile autour des processus du Fonds mondial en partenariat avec le Hub d'assistance technique de l'Alliance Internationale. Les rapports de ces différentes analyses et évaluations ont montré que :

- L'information sur l'assistance technique est disponible mais les communautés n'y ont pas accès dans leur grande majorité ;
- Les organisations communautaires n'ont pas les capacités nécessaires pour remplir les conditions d'accès à l'assistance technique ;
- La manière dont l'assistance technique est fournie actuellement ne permet pas le développement harmonieux à long terme des organisations de la société civile ;
- L'assistance technique n'accompagne pas suffisamment les dynamiques de mobilisation et de réseautage de la société civile dans les pays et dans la sous région.

Pour contribuer à corriger ces insuffisances, la PRF a mis en place une plateforme électronique de coordination de l'assistance technique, sous la forme d'un réseau social des organisations de la société civile et des fournisseurs d'assistance technique appelé Communauté Electronique de l'Assistance Technique sur le Fonds mondial (eCAT).

Cependant, même si ce dispositif virtuel peut permettre une communication et une coordination en continu de l'assistance technique, il doit pouvoir se reposer sur des bases consensuelles réelles de coordination de l'assistance technique entre les donneurs d'ordre, les prestataires et les bénéficiaires de l'assistance technique.

C'est pour arriver à ces bases consensuelles que la PRF, en collaboration avec l'Agence OASYS, a organisé un forum sur l'assistance technique à Saly Portugal au Sénégal les 22 et 23 mai 2017.

II. OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS ET METHODOLOGIE DU FORUM

1. Objectif général du forum

Le Forum avait comme objectif général de *partager et discuter les défis et contraintes dans la fourniture des services d'assistance technique aux organisations de la société civile impliquées dans les programmes de santé publique en Afrique francophone en vue de définir un meilleur cadre de coordination et d'harmonisation des interventions des différentes parties prenantes.*

2. Objectifs spécifiques du forum

Il s'est agi spécifiquement de :

1. Présenter les évidences sur l'assistance technique et les dynamiques de mobilisation de la société civile produites par la PRF pour la région Afrique francophone ;
2. Echanger sur les besoins en assistance technique et renforcement de capacités des organisations de la société civile ressortis par les évidences ;
3. Présenter les offres de services d'assistance technique :
 - Présentations des pourvoyeurs/donneurs d'ordre ;
 - Présentations des sociétés prestataires/consultants ;
4. Définir les orientations, les priorités et le mécanisme de coordination pour améliorer la qualité de l'assistance technique fournie aux organisations de la société civile.

3. Résultats attendus :

Il était attendu du forum les principaux résultats suivants :

- Les évidences sur l'assistance technique et les dynamiques de mobilisation de la société civile produites par la PRF pour la région Afrique francophone présentées aux participants ;
- Les besoins en assistance technique des organisations de la société civile présentés et discutés avec les pourvoyeurs et les prestataires/consultants ;
- Les centres d'intérêt d'assistance technique des donneurs d'ordre/bailleurs de fonds partagés et discutés avec les bénéficiaires et les consultants ;
- Une feuille de route et une Task Force de coordination et d'harmonisation de l'assistance technique pour la société civile définies et mises en place.

4. Méthodologie

Le forum a été conçu pour offrir pendant deux journées (22 et 23 mai 2017) à la trentaine de participants représentant des donneurs d'ordre (Expertise France, GIZ/BACKUP Santé), des prestataires (DAT, PFAO, GCC, IRESCO, OASYS, Moto Action) et des organisations de la société civile (OSC)¹ bénéficiaires de l'assistance technique (*voir liste des participants – annexe 2*) :

- un cadre interactif de discussions et d'échanges entre les parties prenantes de l'assistance technique aux OSC en Afrique francophone ;
- un espace de concertation et de dialogue sur la meilleure façon de fournir de l'assistance technique aux OSC impliquées dans les programmes de santé publique, en général, et les subventions du Fonds mondial, en particulier.

L'approche a été participative et a utilisé des techniques variées telles que les présentations en plénière suivies de discussions, les travaux de groupe suivis de restitution et validation en plénière.

Dans l'esprit de bâtir des consensus pendant le forum, les participants ont été répartis en trois (3) groupes de travail (ou ateliers) :

- **Atelier 1** : les **bénéficiaires** pour principalement convenir de leurs principaux besoins en AT et les présenter en plénière.
- **Atelier 2** : les **donneurs d'ordre et les prestataires** pour essentiellement identifier des pistes d'amélioration de leurs offres techniques en direction des OSC.
- **Atelier 3** : un **groupe mixte** composé de bénéficiaires, donneurs d'ordre et de prestataires pour identifier et proposer des pistes pertinentes pour une meilleure coordination et une bonne harmonisation de la fourniture de l'AT aux OSC en Afrique francophone.

Ces ateliers ont eu lieu à la suite des discussions portant sur les trois études réalisées par le RAME sur l'assistance technique fournie aux OSC en Afrique francophone. Ils ont constitué l'élément central du forum de par la qualité des débats, des propositions et recommandations formulées par chaque groupe.

Pour faciliter les discussions, une note d'orientation a été envoyée aux différentes catégories de participants une semaine avant la tenue du forum (*voir note d'orientation – annexe 3*).

¹ Il s'agit d'OSC de 11 pays d'Afrique francophone : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, RCA, Sénégal et Togo.

III. DEROULEMENT ET RESULTATS OBTENUS DU FORUM

Le forum a connu quatre (4) grands moments : la **cérémonie d'ouverture**, la **présentation des résultats d'études sur l'AT conduites par le RAME**, les **travaux en ateliers** et la **phase de clôture** marquée par la **validation des résolutions du forum**.

1. La cérémonie d'ouverture du forum

La cérémonie d'ouverture du forum a été présidée par le **Dr Jean-Pierre LAMARQUE, Conseiller régional en Santé mondiale pour l'Afrique de l'Ouest à l'Ambassade de France à Dakar**. Elle a été une occasion pour tous les intervenants de rappeler la contribution significative des organisations de la société civile aux résultats enregistrés par les pays d'Afrique francophone dans les réponses aux trois maladies couvertes par les subventions du Fonds mondial.

Dans son mot de bienvenue, **M. Ousmane SY, Directeur Exécutif de OASYS**, a indiqué que le *« forum est une première en Afrique de l'Ouest et du Centre, un moment pour toutes les parties prenantes d'exprimer leurs attentes en matière d'assistance technique. »*. M. SY a ensuite précisé l'importance de fournir un appui adéquat et adapté aux organisations de la société civile *« pour leur permettre de mieux remplir leurs rôles dans le contexte de la reconduction des subventions du Fonds mondial. »*

Prenant la parole à la suite de M. SY, **M. Simon KABORE, Directeur Exécutif du RAME**, a adressé ses remerciements au Dr Jean-Pierre LAMARQUE, aux représentants d'Expertise France et de la GIZ/BACKUP Santé pour leur présence au forum et leur appui constant aux activités du RAME. Il a également souligné que *« ce forum répond à un objectif capital de la plateforme régionale animée par le RAME, qui est de coordonner en collaboration avec les autres initiatives l'assistance technique aux organisations de la société civile de l'Afrique francophone. »*

Mme Julia RENAULT, Conseillère Technique Santé de GIZ/BACKUP Santé, a pour sa part invité les participants à réfléchir sur les moyens de pérenniser les compétences acquises au cours des missions d'appui ou d'assistance technique. Elle a réaffirmé la volonté de BACKUP Santé à *« appuyer une meilleure implication des organisations de la société civile dans la gouvernance, la mise en œuvre et le suivi des subventions du Fonds mondial. »*

Mme Christelle BOULANGER, Responsable du Pôle Pandémies/Initiative 5% d'Expertise France, dans son intervention, a rappelé les opportunités que son institution offre aux organisations de la société civile à travers l'appui technique grâce au canal 1 et les subventions pour les projets à moyen et long termes grâce au canal 2. Elle a soutenu l'importance de *« fournir aux organisations de la société civile un appui qui répond à leurs besoins réels. »*

Dans son allocution d'ouverture, le **Dr Jean-Pierre LAMARQUE** a évoqué le rôle joué par la France pour la prise en compte de la société civile dans les processus du Fonds mondial dès la constitution de ce mécanisme financier. Cette approche a été dictée par les leçons apprises et les expériences tirées de la réponse au VIH en Afrique. Il a appelé les participants à « *réfléchir sur l'opportunité de définir un processus continu de formation au sein des organisations de la société civile afin de réduire les demandes en assistance technique. Il faudra à terme aller vers l'autoformation.* »



La cérémonie d'ouverture avec (de la gauche vers la droite) Simon Kaboré, Julia Renault, Dr Jean-Pierre Lamarque, Christelle Boulanger et Ousmane Sy

2. Etudes sur l'assistance technique aux OSC en Afrique francophone

En guise d'éléments contextuels pour alimenter les débats, le RAME a partagé avec les participants les résultats de trois (03) études portant sur l'assistance technique aux OSC en Afrique francophone : la première est une *cartographie de l'assistance technique à la société civile intervenant dans la lutte contre le VIH/sida dans la région Afrique du Centre et de l'Ouest*, la seconde porte sur *l'accès des organisations de la société civile à l'information et à l'assistance technique sur le nouveau modèle de financement du Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose* et la troisième restitue les résultats de la *cartographie des dynamiques d'implication des OSC dans le contexte du NFM dans 18 pays d'Afrique francophone*. Toutes ces études ont été réalisées par le RAME dans le cadre de la plateforme régionale.

a- Cartographie de l'assistance technique à la société civile intervenant dans la lutte contre le VIH/sida dans la région Afrique du Centre et de l'Ouest.

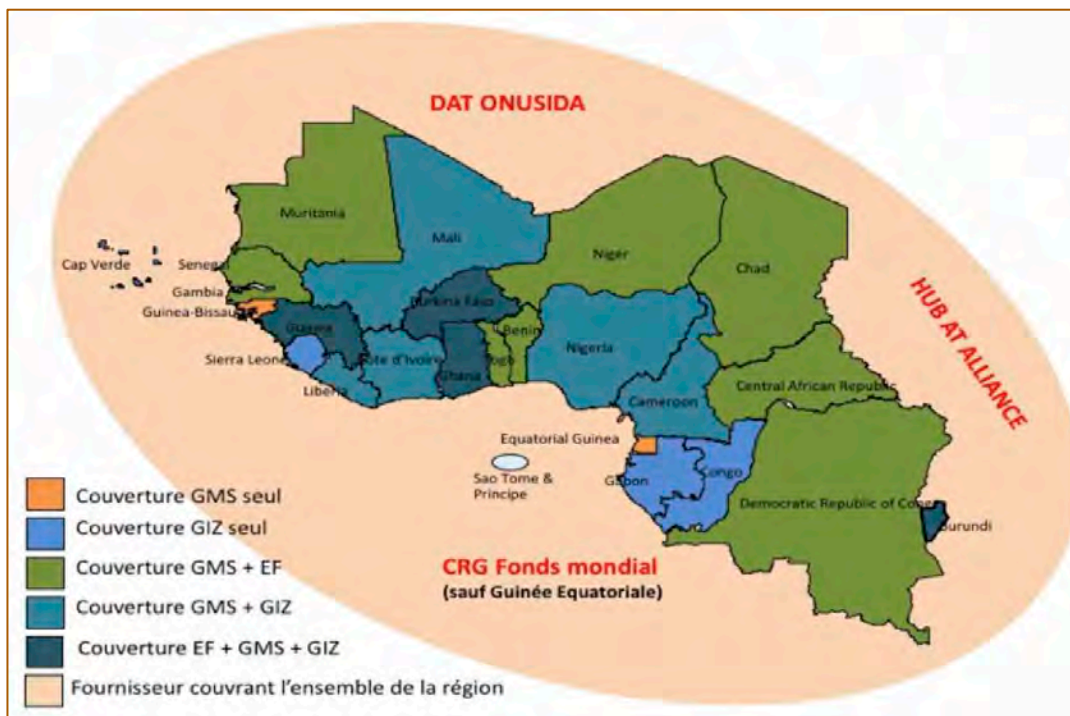
Cette étude présentée par **M. Simon KABORE** avait pour objectifs de :

- Faire une cartographie des principaux besoins d'assistance technique des organisations de la société civile ;
- Faire une cartographie analytique des fournisseurs d'assistance technique pour les communautés et la société civile en AOC, avec un accent sur les domaines techniques et géographiques prioritaires, les opportunités et les défis.

Elle confirme l'existence d'une pluralité de pourvoyeurs d'assistance technique² en faveur des OSC en Afrique francophone (voir cartes 1 et 2) et révèle les trois (3) **principaux besoins exprimés** par celles-ci :

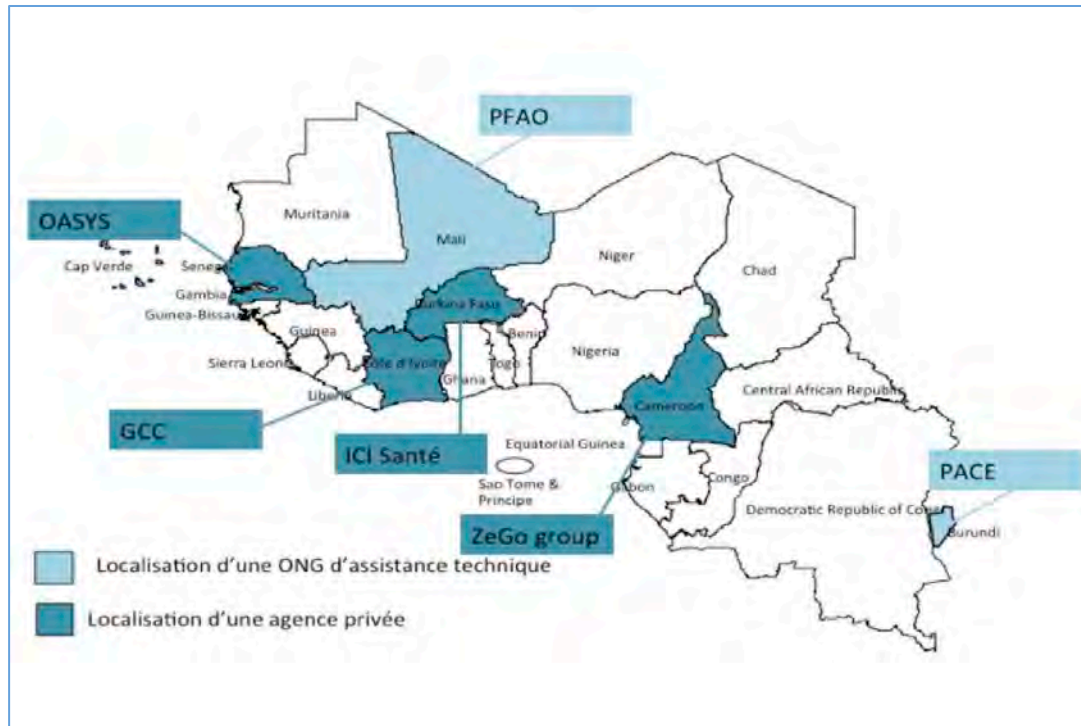
- Mobilisation des ressources,
- Gestion des associations (financière, comptable, risques, RH, stock)
- Suivi-évaluation.

Carte 1 : Pays couverts par des pourvoyeurs d'assistance technique en Afrique francophone (2016)



² On peut citer : les initiatives internationales multilatérales (Fonds mondial et ONUSIDA), bilatérales (USAID, Ministère Français des Affaires Etrangères et Coopération Allemande), celles des ONG internationales (Alliance International) et de divers prestataires (agences bilatérales et multilatérales, agences d'exécution privée, ONG du Nord et du Sud, personnes physiques).

Carte 2 : Sièges des agences prestataires d'assistance technique en Afrique francophone



L'évaluation fait également constater les **principales difficultés exprimées par les bénéficiaires et les fournisseurs** de cette assistance technique. Pour les bénéficiaires ces difficultés portent essentiellement sur les aspects suivants :

- Inadaptation des termes de référence à leurs besoins et incapacité du fournisseur à réorienter le contenu en tenant compte des réalités (40%) ;
- Durées des missions très courtes (30%) ;
- Absence de suivi de la mise en œuvre des recommandations (17%) ;
- Insuffisance de transfert de compétences.

Et pour les fournisseurs, les principaux obstacles à la qualité de l'assistance technique sont liés aux aspects ci-après :

- Indisponibilité ou faible crédibilité des données dans le cadre de la documentation pré-assistance technique sur le terrain ;
- Non implication ou faible implication des acteurs de certains pays, lorsque le thème ou l'objet de l'assistance technique concerne les groupes « sensibles » comme les HSH ou les PS ;
- Perception subjective et négative des « Consultants », avec un discours du genre : « *un étranger qui vient nous apprendre à travailler comme si on ne pouvait pas le faire nous-mêmes* » ;
- Manque de coordination de l'appui technique entre les intervenants (donneur d'ordre, prestataire et bénéficiaire).

L'étude présente également les **recommandations** formulées par les bénéficiaires et les fournisseurs pour améliorer la qualité de l'assistance technique :

Catégories	Recommandations
Bénéficiaires	■ Implication des bénéficiaires dans l'élaboration des termes de référence ■ Amélioration du suivi post-mission afin de s'assurer d'une véritable appropriation des acquis de l'appui ■ Allongement des durées des missions pour permettre au prestataire de mieux s'imprégner des réalités de la situation et de faire le transfert de compétence nécessaire ■ Renforcement des capacités des prestataires dans le transfert des compétences.
Fournisseurs	■ Appui aux organisations de la société civile dans l'identification des besoins et la formulation des demandes ■ Développement de modèles d'appui et de suivi à distance de l'assistance technique ■ Promotion de l'élaboration de plan de renforcement de capacité de chaque structure à partir d'analyse précise de leur contexte et de leur fonctionnement ■ Renforcement de la concertation et le partage d'information entre les différents fournisseurs de l'assistance technique ■ Organisation d'un forum de réflexion sur la fourniture de l'appui technique dans la sous-région

b- Accès des organisations de la société civile à l'information et à l'assistance technique sur le nouveau modèle de financement du Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose

L'étude a été présentée par **M. Benoît KAFANDO**, membre du Conseil d'Administration du RAME et Administrateur d'ICI Santé. Elle avait comme objectif général de maîtriser les déterminants de l'accès pour les organisations de la société civile à l'information et à l'assistance technique sur le nouveau modèle de financement du Fonds mondial. De façon spécifique, il s'est agi de :

- Apprécier le niveau d'accès des communautés et OSC à l'information et à l'assistance technique ;
- Identifier les obstacles et entraves à l'accès à l'information et à l'assistance technique ;
- Formuler des recommandations visant à améliorer l'accès des OSC à l'information et à l'assistance technique.

Les **principaux constats** de l'étude sont :

- L'existence et la disponibilité d'informations sur le NFM ;
- L'accaparement de ces informations par quelques acteurs proches des instances de décisions (CCM) malgré les efforts de communication sur les activités du Fonds mondial ;
- Le manque de précision de l'information sur le NFM et sur l'AT existante détenue par la plupart des organisations de la société civile en Afrique francophone ;
- L'opportunité qu'offre la plateforme aux communautés et organisations de la société civile en Afrique de l'Ouest et du Centre pour améliorer leur accès à l'information sur l'AT.

Le tableau suivant montre les **principaux obstacles** à l'utilisation des DAT par les organisations de la société civile en Afrique francophone :

Difficultés d'utilisation des DAT	Fréquence
Faible accès aux informations sur l'AT	60
Difficultés de procédures (formulaires, critères, etc.)	4
Délais de réaction des DAT aux demandes d'AT	3
Manque de ressources	2
Absence de connexion Internet	2
Absence de cadre de dialogue direct avec les FAT	1
Difficultés d'ordre financier	1
Absence d'harmonisation des calendriers entre l'AT et les OSC	1
Non prise en compte des doléances des OSC (besoins de formation)	1
Difficultés liées à la lenteur des procédures, mais aussi à l'indisponibilité des compétences demandées	1
Total	99

c- Résultats de la cartographie de l'implication des OSC dans le contexte du NFM dans 18 pays de l'Afrique francophone

M. Ibrahima DIALLO, Sous-Directeur chargé des propositions et missions à OASYS, en sa qualité de Coordonnateur technique de l'étude sur la cartographie des OSC, a précisé que l'étude avait pour principal objectif de faire une cartographie des acteurs et des dynamiques communautaires dans les processus du Nouveau Modèle de Financement du Fonds mondial (NMF) dans chacun des 17 pays d'Afrique francophone ciblés (*Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centre Afrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo*).

Toutefois, en raison de quelques difficultés listées dans l'étude, seuls 15 pays sur les 17 ciblés ont pu produire un rapport conforme aux termes de référence : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, RDC, Sénégal, Tchad et Togo.

L'exploitation des informations collectées dans les pays a permis de faire les **constats** suivants :

- une prise de conscience élevée des acteurs communautaires sur les effets de la raréfaction des financements consacrés au renforcement du système communautaire ;
- la capacité encore limitée des acteurs communautaires à contribuer de manière significative et décisive aux prises de décisions aux niveaux politique et stratégique ;
- l'absence de cadres de concertation fonctionnels pour les organisations de la société civile permettant de faciliter le partage d'expérience, l'harmonisation des positions et interventions, de saisir pleinement les opportunités offertes par le NMF ;
- l'existence parmi les organisations de la société civile intervenant dans la réponse au VIH d'une réelle expertise à mettre au service des OSC intervenant dans les autres maladies ;
- l'absence de mécanismes au sein des OSC pour consolider et pérenniser les ressources mobilisées, y compris les compétences tirées de l'assistance technique.

Cette étude a également permis de formuler quelques **recommandations en direction des partenaires techniques et financiers** :

- Accompagner les OSC sur le plan du renforcement organisationnel et institutionnel ;
- Promouvoir la transparence et la traçabilité financière en exigeant des rapports d'audit qui rendent compte de l'utilisation des ressources allouées ;

- Accompagner et encourager les OSC dans la mutualisation des moyens et renforcer les réseaux existants pour plus d'impact ;
- Soutenir les activités de plaidoyer menées par les OSC ;
- Appuyer la mise en place de cadres de concertations formels et fonctionnels entre organisations de la société civile.

La présentation des trois études a suscité des discussions ayant permis de dégager quelques pistes d'action pour le RAME et les OSC :

- *Diffuser largement les résultats des études, notamment auprès de tous les pourvoyeurs d'AT ;*
- *Garantir la sincérité des évaluations faites par les OSC bénéficiaires des prestations fournis par le/les consultant(s) ;*
- *Définir une approche pouvant assurer une discrimination positive en faveur des OSC de faible envergure pour leur accès à l'AT ;*
- *Mener une étude comparative portant sur l'AT fournie aux institutions et organismes du secteur public ;*
- *Initier des approches pertinentes pour assurer l'implication significative et décisive des représentants de la société dans le processus de budgétisation, d'élaboration et de suivi des subventions.*

3. Présentation de l'eCAT Fonds mondial

M. Simon KABORE a présenté aux participants l'outil dénommé *communauté électronique de l'assistance technique sur le Fonds mondial (eCAT Fonds mondial)*. Il s'agit d'une plateforme électronique conçue comme un réseau social des organisations de la société civile et des dispositifs d'assistance technique impliqués dans les subventions du Fonds mondial. Développé par la plateforme de coordination francophone, l'eCAT vise à faciliter l'accès de la société civile d'Afrique francophone à un appui technique de qualité dans le cadre du nouveau modèle de financement du Fonds mondial de lutte contre sida, le paludisme et la tuberculose. Ses objectifs spécifiques consistent à :

- Rendre visibles les besoins pertinents de renforcement de capacités des organisations de la société civile ;
- Rendre visibles les offres d'assistance technique adaptées à la société civile ;
- Appuyer la société civile dans l'élaboration de requêtes d'assistance technique gagnantes.

En effet, l'eCAT se propose d'être une mine d'information sur les organisations de la société civile en Afrique francophone, les dispositifs

d'appui technique (DAT) existants, les opportunités liées à l'assistance technique et les subventions du Fonds mondial dans les pays de l'Afrique francophone. Il constitue en soi un outil au service de l'assistance technique à la fois pour les organisations de la société civile et les DAT, notamment pour :

- Servir de canal de communication plus rapprochée et plus ciblée ;
- Identifier les forces et faiblesses des OSC de manière pertinente avec l'outil d'auto-évaluation intégré ;
- Rendre visibles les besoins des OSC auprès de la Plateforme et des DAT ;
- Informer les OSC inscrites des offres d'assistance technique en cours à partir de leur profil ;
- Permettre aux OSC d'accéder plus facilement aux directives et formulaires des DAT ;
- Suivre l'évolution des progrès des OSC en terme de renforcement de capacités ;
- Permettre aux DAT d'apprécier la pertinence d'une demande et adapter l'offre par rapport aux besoins.

M. KABORE a précisé les modalités d'inscription (gratuite) et la simplicité du paramétrage des comptes individuels sous le modèle des réseaux sociaux sur l'Internet. Il a également indiqué que la plateforme est évolutive et dynamique. Il a enfin invité les participants à inscrire leurs organisations respectives à l'adresse : <http://www.prf-fondsmondial.org/index.php/ecat.html>.



Une vue de la page d'accueil de l'eCAT Fonds mondial

4. Résultats des ateliers thématiques

Trois ateliers thématiques ont été organisés et les participants répartis conséquemment en 3 groupes :

- *Atelier 1 portant sur les besoins en AT des OSC regroupant les représentants des OSC principales bénéficiaires de l'AT ;*
- *Atelier 2 portant sur les compétences disponibles, les centres d'intérêt et domaines des financeurs de l'assistance technique regroupant les représentants de pourvoyeurs de l'AT et des prestataires ;*
- *Atelier 3 portant sur la coordination et l'harmonisation de l'AT en Afrique francophone avec un groupe mixte constitué de représentants des trois catégories (bénéficiaires, prestataires et pourvoyeurs de l'AT).*

Les conclusions des travaux en atelier ont fait l'objet d'une restitution suivie de discussions.

a- Atelier 1 : Bénéficiaires

Dans une perspective de pérennisation de leurs structures prenant en compte dynamiques évolutives internes et actuelles, les 12 représentants d'organisations de la société civile participant à cet atelier thématique (*voir liste des groupes annexe 5*) ont identifié **2 ordres de besoins en AT** : organisationnel/institutionnel et technique.

Pour les **besoins d'ordre organisationnel**, ils ont listé :

- Actualisation/élaboration de manuel de procédures financières et comptables ;
- Revue et adaptation des documents statutaires conformément à l'évolution de la structure ;
- Actualisation/élaboration de plans stratégiques ;
- Actualisation/élaboration de plans de communication ;
- Actualisation/élaboration de plans de suivi-évaluation ;
- Mise en place d'une coalition des associations des Travailleurs de Sexe de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Pour les **besoins d'ordre technique**, ils ont proposé :

- Formation des membres des associations sur la vie associative et la gestion de groupe ;
- Formation des leaders en gestion organisationnelle, gouvernance et leadership ;

- Formation en droits humains et genre ;
- Renforcement de capacité pour l'élaboration des notes conceptuelles ;
- Formation sur les techniques de mobilisation de ressources.

En terme de **contraintes pour la mobilisation de l'AT**, les représentants des OSC ont principalement indexé :

- l'accès limité à l'information sur l'AT ;
- la complexité des formulaires et des procédures de demande, notamment quand l'approbation du CCM est requise ;
- la lenteur de la réaction du donneur d'ordre ;
- les conflits et crises dans certains pays (Côte d'Ivoire, Burundi et RCA).

Invités à donner une appréciation de la qualité de l'assistance technique fournie à leurs organisations respectives, les représentants des OSC ont jugé satisfaisantes les prestations des consultants en considérant comme critères leur professionnalisme et la qualité des livrables.

Au cours des discussions qui ont suivi la restitution des travaux de l'atelier 1, les intervenants ont proposé aux représentants de la société civile de considérer dans leurs besoins en AT :

- *la capitalisation des expériences ;*
- *la priorisation des besoins ;*
- *la formation aux technologies de l'information et de communication pour prendre en compte les nouvelles méthodes de travail du Fonds mondial ;*
- *la préparation au PreP et à l'auto-dépistage ;*
- *la mise en place de mécanisme de veille communautaire ;*
- *l'appropriation des piliers du renforcement des systèmes communautaires ;*
- *la maîtrise des procédures du Fonds mondial.*

b- Atelier 2 : Pourvoyeurs et Prestataires

Après avoir passé en revue les différentes offres de services de leurs structures (voir le détail en annexe 6), les neuf représentants d'organismes pourvoyeurs d'AT et d'agences/cabinets prestataires (voir liste des groupes annexe 5) ont listé les principaux indicateurs de qualité d'une demande d'AT présentés dans le tableau suivant :

Principaux indicateurs de qualité d'une demande d'AT

Indicateurs de qualité	Agences concernées
Lien avec le FM	Expertise France
Lien avec le FM + ancrage aux champs d'actions	BACKUP Santé
Bonne contextualisation	Tous
Formulation claire et précise du besoin	Tous
Respect des délais	Tous
Budget réaliste et cohérent avec le plan de travail	Tous
Cadre logique cohérent et pertinent	BACKUP Santé (<i>mode projet</i>) et Expertise France (<i>canal 2</i>)

Ils ont par la suite abordé les contraintes liées à la fourniture de l'AT résumées ainsi qu'il suit :

Contraintes liées à la fourniture de l'Assistance technique

Principales difficultés rencontrées en cours de mission d'AT	Effets sur l'AT
Faible appropriation des AT	Faible pérennisation des acquis des AT
Insuffisance du transfert de compétences	Faible pérennisation des acquis des AT
Faible qualité des RH des OSC	Inadéquation entre les besoins ressentis et les demandes d'AT
Faible connaissance des modalités de financements des partenaires	Soumissions non conformes aux conditions
Processus complexes pour certaines organisations	Cloisonnement de l'AT
Problèmes de communication	Ralentissement des processus

Au cours des discussions, les participants ont proposé des **pistes pour lever les obstacles à l'accès à l'AT pour les organisations de la société civile**. Il s'est agi principalement de :

- Faciliter la rédaction des demandes d'AT en mettant en place un pool de rédacteurs expérimentés placés sous la responsabilité de la plateforme ;

- Alléger les procédures d'approbation des demandes d'AT en transformant l'approbation en une simple information au CCM ou à un tiers ;
- Mobiliser les représentants de la société civile au CCM pour faire le plaidoyer en faveur d'un accroissement du budget consacré à l'AT.

c- Atelier 3 : Coordination et harmonisation de l'AT

Six (6) participants, en raison de 2 par catégories (voir liste des groupes annexe 5), ont composé le groupe qui a posé un regard critique sur la coordination et l'harmonisation de l'AT en direction des organisations de la société civile en Afrique francophone et proposer des pistes d'amélioration.

Les principaux constats faits par les membres du groupe sur l'assistance technique pour les OSC en Afrique francophone se présentent comme suit :

Forces	Faiblesses
• Nombreux DAT qui doivent pouvoir répondre à la demande. • Expériences diverses avec une connaissance des besoins et des contextes. • Emergence de cabinets et d'expertises.	• Manque de certification des experts qui ne les rend pas redevables et peut grever la qualité. • Manque de coordination et d'anticipation des besoins (pas de plans de RC). • AT du FM ne construit pas de compétences. • Peu d'expériences ou de recul dans la méthodologie pour renouveler la base de données ou former des jeunes experts. • Formats d'AT inappropriés (trop courts).
Opportunités	Menaces
• Formation des experts pour garantir la qualité. • Ressources construites par les OSC qui peuvent faire de la consultance et rajeunir les approches et innover. • Utiliser les experts seniors pour former et orienter les nouveaux consultants.	• Les DAT répondent à des intérêts politiques liés aux priorités de l'aide au développement du pays concerné. • Raréfaction des subventions (AT est le parent pauvre car la prise en charge passe en premier).

Partant de ces constats, le groupe a proposé quelques **conditions préalables à une meilleure coordination et une bonne harmonisation** de l'assistance technique aux OSC en Afrique francophone. Celles-ci se rapportent pour la coordination à :

- Définir clairement les domaines d'intervention (géographique, expertise) et de les communiquer aux potentiels bénéficiaires ;
- Définir les compétences d'un consultant et la source de ces compétences afin de garantir la transparence et la responsabilité du processus de sélection ;
- Rendre opérationnelle la plateforme d'identification des besoins et de l'offre (eCAT Fonds mondial) ;
- Disposer de plans d'assistance technique à court ou moyen termes des OSC.

Pour une bonne harmonisation de l'assistance technique, les conditions préalables proposées par le groupe sont de :

- Concevoir des formulaires de requête avec des sections harmonisées afin de rationaliser l'effort des OSC qui demandent de l'appui à plusieurs DAT sur un même sujet ;
- Définir les responsabilités des prestataires d'AT dans le suivi des missions, la formation des experts, l'évaluation de l'impact ;
- Instaurer le dialogue permanent entre DAT afin de s'assurer que tous les types de besoins exprimés sont couverts ;
- Adopter des règles et taux de rémunération harmonisés.

C'est ainsi que le groupe a défini quelques indicateurs de succès se rapportant à la coordination et à l'harmonisation de l'AT.

Indicateurs de succès coordination	Indicateurs de succès harmonisation
• Existence d'un cadre de concertation et d'harmonisation • Partage d'information périodique sur l'AT au service des OSC • Configuration de l'offre d'AT pour assurer la complémentarité	• Existence de curriculum de formations commun DAT • Outil commun pour l'évaluation de la qualité de l'AT pour les OSC • Outils de requête harmonisés • Outils de suivi communs

La réflexion a également porté sur les responsabilités des parties prenantes à **faciliter la mobilisation de l'AT, améliorer sa qualité et pérenniser les acquis**. Le tableau suivant énumère les principales interventions et indique leurs responsables.

Pour faciliter la mobilisation de l'AT	Principal Responsable
Planification et visibilité des besoins	OSC (Plateforme régionale)
Diffusion de l'offre d'AT	DAT
Alignement autant que possible du planning des demandes au cycle du FM	OSC
Pour améliorer la qualité de l'AT	Principal Responsable
Formation des consultants	- DAT - Cabinets d'experts
Suivi des missions	- DAT - Cabinets d'experts - Bénéficiaires
Evaluation des résultats	- DAT - Cabinets d'experts - Bénéficiaires
Pour pérenniser les acquis de l'AT	Principal Responsable
Introduction d'un volet systématique de transfert des compétences aux OSC bénéficiaires	- DAT - Cabinets d'experts
Diffusion et capitalisation des acquis entre DAT	- DAT - Cabinets d'experts
Identification et responsabilisation de points focaux pour le suivi de l'AT chez les bénéficiaires	- Cabinets d'experts - OSC

Les discussions en plénière ont mis en exergue l'**importance de la formation et de la mise à niveau des consultants**, sans identifier les partenaires pouvant prendre en charge cette formation. Il a été également question de **valoriser les experts nationaux** en équilibrant les équipes de consultants (entre les internationaux et les nationaux) dans les pays.

Les OSC ont été invitées à avoir **plus de réactivité dans l'expression des demandes d'AT tout en gérant les effets pervers** sur les effectifs formés (*ceux-ci pourraient légitimement offrir les compétences acquises à d'autres entités leur proposant de meilleures conditions de prise en charge*). Un **descriptif de poste plus précis** serait également un moyen d'assurer le transfert des compétences.

d- Recommandations générales

Les trois ateliers ont formulé des recommandations générales pour **faciliter la mobilisation de l'AT, améliorer sa qualité et pérenniser les acquis**.

Recommandations groupe 3

- **Pour faciliter la mobilisation de l'AT**

- Création d'un pool de consultants commun, formés sur les nouveaux outils du FM et aptes à travailler avec les OSC ;
- Opérationnalisation de la plateforme eCAT Fonds mondial ;
- Création de passerelles entre les DAT et discussions sur la plateforme ITP du Fonds mondial ;
- Conception du répertoire des pourvoyeurs et prestataires d'AT pour les OSC en Afrique francophone ;
- Allégement des conditions et procédures de demande d'assistance technique ;
- Développement d'initiatives d'échanges sud-sud entre OSC d'Afrique francophone ;
- Amélioration de la coordination et de la concertation entre les pourvoyeurs ;
- Appui à la rédaction des demandes d'AT de qualité

- **Pour améliorer la qualité de l'AT**

- Formation des experts ;
- Suivi des missions ;
- Evaluation des résultats ;
- Elargissement de l'éventail de compétences des consultants ;
- Valorisation de l'expertise communautaire dans l'assistance technique ;
- Adaptation des termes de référence en cours de mission pour prendre en compte les besoins réels mal exprimés dans la demande d'AT ;
- Systématisation de l'évaluation des experts (auto-évaluation et par les bénéficiaires).

- **Pour pérenniser les acquis de l'AT**

- Désignation et responsabilisation de points focaux au sein des OSC ;
- Echange et mutualisation des outils créés ;
- Partage d'expériences entre OSC renforcées ;
- Introduction d'un volet systématique de transfert des compétences aux OSC bénéficiaires ;
- Suivi post mission à systématiser par les pourvoyeurs ;
- Mise en place d'une banque des rapports d'experts/consultants ;
- Motivation conséquente et continue des compétences communautaires pour les maintenir dans leurs organisations respectives.

Sur la base des constats et recommandations générales, un comité restreint a été chargé de rédiger les résolutions du forum. Le projet de résolutions a été présenté en plénière et validé par tous les participants avant la clôture du forum (*voir résolutions du forum en annexe 7*). Une **Task Force** a été également mise en place pour poursuivre la réflexion et le plaidoyer devant mener à une meilleure coordination et une harmonisation de l'assistance technique fournie aux OSC intervenant dans les programmes de santé publique, notamment ceux financés par le Fonds mondial, en Afrique francophone.

5. La cérémonie d'ouverture du forum

La cérémonie de clôture a été marquée par les mots de remerciement et de satisfaction exprimés tour à tour par **M. Ousmane SY** (Directeur Exécutif de OASYS), **M. Simon KABORE** (Directeur Exécutif de RAME), **M. Modibo KANE** (au nom des participants).

A leur suite, **Mme Christelle BOULANGER** (Expertise France) a tenu à rassurer les participants sur le soutien continu de la France aux initiatives de la société civile en lien avec les droits humains.

Mme Julia RENAULT (GIZ/BACKUP Santé) a souligné que « *ce forum a été un cadre d'échanges fructueux. J'ai beaucoup appris sur le potentiel de la société civile en Afrique francophone. Pour BACKUP Santé, la société civile est un levier pour améliorer les résultats des subventions du Fonds mondial* ».

En guise de discours de clôture, le **Dr Jean-Pierre LAMARQUE** a invité les organisations de la société civile à croire en leur potentiel : « *L'essentiel est en vous. L'assistance technique est juste un catalyseur. Maintenant, le plus important est de vous faire entendre par ceux qui ne sont pas avec vous dans cette salle* » leur a-t-il dit avant de leur souhaiter un bon retour dans leurs pays respectifs.



IV. ANNEXES

1. Agenda détaillé du forum

Jour 1 : Lundi 22 mai 2017

Horaire	Session	Durée	Intervenant	Facilitateur
08:30-09:00	Accueil, inscription et installation des participants	30mn		Assistant OASYS
09:00-09:55	Séance plénière 1 : Introduction du Forum - Cérémonie d'ouverture : - Mot de bienvenue d'OASYS – 5mn - Mot du RAME – 5mn - Mot de la GIZ/Backup Santé – 5mn - Mot d'Expertise France – 5mn - Mot d'ouverture de l'Ambassade de France - 10mn	30mn	Ousmane A. Sy Simon Kaboré Julia Renault Christelle Boulanger Dr Jean-Pierre Lamarque	Innocent Laison
	• Présentation des participants	20mn	Participants	
	• Présentation des objectifs et méthodologie du Forum	5mn	Innocent	
09:55-10:55	Séance plénière 2 : Etudes sur l'assistance technique Restitution des résultats des études sur l'AT	60mn	Simon Kaboré Benoît Kafando Ibrahima Diallo	Emma S. N. Ouédraogo
10:55-11:10	Pause-café	15mn	Hôtel	Assistant OASYS
11:10-12:10	Séance plénière 2 (suite) : Discussion générale (Questions/Commentaires/Réponses)	60mn	Participants	Emma S. N. Ouédraogo
12:10-13:00	• Présentation de l'eCAT	20mn	Simon Kaboré	
	• Discussion générale (Questions/Commentaires/Réponses)	30mn	Participants	



13:00–14:30	Pause-déjeuner	90mn	Hôtel	Assistant OASYS
14:30–17:30	Ateliers thématiques : Termes de référence et répartition des groupes pour les ateliers thématiques - Atelier 1 : Besoins d'AT des OSC - Atelier 2 : Domaines des financeurs d'AT et Expertises/Compétences des prestataires - Atelier 3 : Coordination et Harmonisation de l'AT (avec un pause café à 16:00)	240mn	Participants	Innocent Laison
17:30–18:00	Séance de débriefing et préparation jour 2	30mn	Organisateurs + Facilitateurs	Innocent Laison

Jour 2 : Mardi 23 mai 2017

Horaire	Session	Durée	Intervenant	Facilitateur
09:00–09:10	Rappel des principaux points abordés au Jour 1	10mn	Rapporteur Jour 1 : Serge Douomong Yotta	Emma S. N. Ouédraogo
09:10–10:10	Séance plénière 3 : Restitution des travaux en atelier	15mn	Rapporteur Atelier 1 : Rokhaya Diagne Camara	Innocent Laison
	• Atelier 1 : Besoins d'AT des OSC	45mn	Participants	
10:10–11:10	• Discussion générale (<i>Questions/Commentaires/Réponses</i>)	15mn	Rapporteur Atelier 2 : Eustache Akpane	
	• Atelier 2 : Domaines des financeurs d'AT et Expertises/Compétences des prestataires	45mn	Participants	
11:10–11:25	Pause-Café	15mn	Hôtel	Assistant OASYS
11:25–12:25	Atelier 3 : Coordination et Harmonisation de l'AT	15mn	Rapporteur Atelier 3 : Christelle Boulanger	Emma S. N. Ouédraogo
	Discussion générale (<i>Questions/Commentaires/Réponses</i>)	45mn	Participants	
12:25–13:00	Groupe de rédaction des résolutions du Forum de Dakar sur l'AT	35mn		
13:00–14:30	Pause-déjeuner	90mn	Hôtel	Assistant OASYS



14:30–15:45	Séance plénière 4 : clôture du forum • Elaboration feuille de Route du Forum de Dakar sur l'AT • Lecture et adoption des résolutions du Forum de Dakar sur l'AT • Evaluation du Forum	75mn	Participants	Innocent Laison
15:45–16:15	• Cérémonie de clôture : ○ <i>Mot de remerciement d'OASYS – 5mn</i> ○ <i>Mot de remerciement du RAME – 5mn</i> ○ <i>Mot des participants – 5mn</i> ○ <i>Mot de la GIZ/BACKUP Santé – 5mn</i> ○ <i>Mot de Expertise France – 5mn</i> ○ <i>Discours de clôture du représentant des PTF – 10mn</i>	35mn	Ousmane A. Sy Simon Kaboré Modibo Kane Julia Renault Christelle Boulanger Dr Jean-Pierre Lamarque	Innocent Laison
16:15–16:45	Séance de débriefing et prochaines étapes	30mn	Organisateurs + Facilitateurs	Innocent Laison
16:45	Départ de la navette pour Dakar/Aéroport			

2. Liste des participants

#	Nom & Prénom (s)	Structure	Pays	E-mail
OSC bénéficiaires de l'assistance technique				
1	M. Modibo KANE	RMAP+	Mali	modibokane@rmapplus.org
2	M. Georges K. SCHNEIDER	Afrique Arc-en-Ciel	Togo	schneideo@yahoo.fr
3	M. Gaëtan KPAKPO	BESYP	Bénin	besypbenin@yahoo.fr
4	M. Edouard GUEYE	RNP+	Sénégal	gueyedouard2002@yahoo.fr
5	M. Aliou DIOP	AGD	Mauritanie	alioudiop01@yahoo.fr
6	Mme Rachel Boyindjo	ONG Dimension Humaine	Togo	dhumaine@yahoo.fr
7	M. Zadi CÉLESTIN	ROLPCI	Côte d'Ivoire	azadiguicel@yahoo.fr
8	Nadine KAMPIMBARE	ABTL	Burundi	c.ongabtl@yahoo.fr
9	Mme Maty Lala	Association And Soppeku	Sénégal	andsoppeku@gmail.com
10	M. Cyriaque NGOMBE	ANJFAS	RCA	juvenilcy@gmail.com
11	Mme Médine TAMBOUE	UAFPA	Congo	Uafpa_congo@yahoo.fr
12	Mme Rokhaya Diagne CAMARA	Enda Santé	Sénégal	rodiagne@yahoo.fr
13	M. Augustin SANKARE	KASABATI	Burkina Faso	augustesank@gmail.com
14	M. Serge Douomong YOTTA	Affirmative Action	Cameroun	Serge.douomong@gmail.com
Pourvoyeurs de ressources d'AT				
15	Mme Christelle BOULANGER	Expertise France	France	christelle.boulanger@expertisefrance.fr
16	Mme Lucie SMANIOTTO	Expertise France	France	lucie.smaniotto@expertisefrance.fr
17	Mme Julia RENAULT	GIZ BACKUP Health	Burkina Faso	julia.renault@giz.de
18	Mme Valérie SANDRES	MOTO ACTION	France	valerie@motoaction.org
19	Dr. Jean-Pierre LAMARQUE	Ambassade de France à Dakar	Sénégal	jean-pierre.lamarque@diplomatie.gouv.fr
Prestataires de services d'AT				
20	M. Ousmane Amadou SY	OASYS	Sénégal	o_sy@oasysgroupe.com
21	M. Eustache YAKPANE	GCC	Côte d'Ivoire	yakpane@hotmail.com
22	M. Gédéon YOMI	IRESKO	Cameroun	gede_yomi@yahoo.fr
23	M. Mame Mor FALL	Hub Alliance	Sénégal	fall@ancs.sn
24	Dr Viviane LOMPE	DAT ONUSIDA	Burkina Faso	viviane.lompo@tsfwca.org
25	Mme Véronique DIALLO	PFAO	Mali	verodiallo@yahoo.fr
Secrétariat de la réunion				
26	M. KABORE Simon	RAME	Burkina Faso	simonkabore@rame-int.org
27	M. KABORE Boureima David	RAME	Burkina Faso	assistantjdg@rame-int.org
28	M. THIOMBIANO Boureima	RAME	Burkina Faso	boureimathiombiano@rame-int.org
29	Mme NASSA Alizéa	RAME	Burkina Faso	alizetanassa@rame-int.org
30	Mme OUEDRAOGO Kalsany Emma S. N.	RAME	Burkina Faso	emmaouedraogo@rame-int.org
31	M. KAFANDO Benoît	CA /RAME	Burkina Faso	benoit.kafando@ici-sante.com
32	M. Ibrahima DIALLO	OASYS	Sénégal	iduallo@oasysgroupe.com
33	Mme Khadidiatou BALDE	OASYS	Sénégal	kbalde@oasysgroupe.com
Facilitateur Général				
34	M. LAISON Innocent	Consultant Indépendant		innocentlaison@yahoo.fr

3. Notes d'orientation envoyées aux participants

Afin d'optimiser les échanges au cours du forum, nous invitons les différentes catégories de participants à préparer en avance leurs contributions en suivant les directives ci-après :

Aux Bénéficiaires de l'appui technique

Les représentants des organisations de la société civile, généralement bénéficiaires de l'appui technique, seront appelés à partager les informations suivantes :

- Présentation de l'organisation

- Nom de l'organisation
- Pays
- Domaines d'intervention
- Niveau de couverture (local, national, régional, international)
- Nombre de staff (en précisant le personnel permanent et les bénévoles)
- Titre et période du ou des projet(s) en cours
- Principaux défis

- Appréciation de l'appui technique

- Lister les appuis techniques reçus en précisant les domaines (gouvernance, gestion administrative, gestion financière, gestion des ressources humaines, planification, audit organisationnel, mobilisation de ressources, etc.)
- Ces appuis techniques ont-ils été formellement évalués par votre organisation ? Si oui, faire la synthèse des principaux résultats de l'évaluation en soulignant les points de satisfaction et les points d'insatisfaction aux niveaux de l'approche méthodologique, de l'expertise mobilisée et de la durée.
- En considérant vos perspectives de développement organisationnel quels sont les types d'appui technique souhaités ?

Aux Prestataires de l'appui technique

Les consultants ou cabinets de consultants devront essentiellement se préparer à partager :

- Les types d'appui ou d'assistance technique fournis ;
- Les expertises et compétences disponibles ;
- Les modalités de mobilisation de leurs expertises ;
- Les personnes-contacts ;
- Les leçons apprises des différents appuis techniques en insistant sur les principales difficultés rencontrées et en formulant des recommandations pour la réussite des missions d'appui technique.

Aux Pourvoyeurs de l'appui technique

Les représentants des agences ou organismes finançant l'appui technique sont invités à partager les informations suivantes :

- les domaines couverts par l'appui technique ;
- les modalités/procédures d'accès à l'appui financier/technique ;
- la durée des subventions et/ou de l'appui ;
- les principales obligations du bénéficiaire ;
- les principaux indicateurs de qualité d'une demande d'appui/assistance technique ;
- les principales lacunes notées dans les demandes (erreurs à éviter) ;
- les personnes-contacts.

4. Termes de référence des ateliers

TERMES DE REFERENCE ATELIER 1 : BESOINS D'APPUI/ASSISTANCE TECHNIQUE

Participants : Représentants des organisations de la société civile

Objectifs : Amener les représentants des organisations de la société civile – bénéficiaires de l'appui/assistance technique – à formuler clairement, en partant de leurs réalités et expériences :

- leurs besoins en appui/assistance technique ;
- les contraintes auxquelles leurs organisations font face pour mobiliser l'appui/assistance technique approprié(e) ;
- leurs appréciations de la qualité des appuis et/ou assistances techniques déjà reçu(e)s ;
- les recommandations pour faciliter la mobilisation de l'appui/assistance technique, l'amélioration de la qualité de l'appui/assistance et les stratégies pour la pérennisation des acquis (compétences effectivement transférées).

Déroulement :

1. Choisir parmi les participants un modérateur et un rapporteur.
 - a. Rôle du modérateur : Repréciser les objectifs de l'atelier, distribuer la parole, recadrer au besoin les interventions, faire la synthèse des différentes interventions, s'assurer que tous les participants contribuent aux échanges, s'assurer que le rapporteur à capturer les principaux points des échanges dans la présentation à faire en plénière.
 - b. Rôle du rapporteur : Saisir les principaux points des différentes contributions, utiliser la matrice proposée par l'équipe de facilitation pour faire la synthèse des échanges, s'assurer avec le modérateur que les points saisis sont conformes aux positions exprimées par les participants, faire la restitution de la synthèse des travaux en plénière.
2. Le modérateur fera la lecture des objectifs attendus de l'atelier et ouvrira les débats.
3. Chaque intervenant est appelé à s'inspirer de l'expérience de son organisation en matière d'assistance technique. Il devra donc donner des exemples concrets pour illustrer ses positions.
4. A la fin de toutes les interventions, le modérateur demandera au rapporteur de présenter la synthèse des points saisis pour amendement et validation des participants.

Durée de l'atelier : 150 mn

TERMES DE REFERENCE ATELIER 2 : POURVOYEURS/DONNEURS D'ORDRE ET CONSULTANTS/CABINETS DE CONSULTANTS

Participants : Représentants des agences/organismes pourvoyeurs de l'appui/assistance technique et Consultants/Cabinets de consultants

Objectifs : Amener les représentants des organismes pourvoyeurs de l'appui/assistance technique – principaux bailleurs de l'appui/assistance technique – et les consultants et représentants des cabinets d'expertise technique – fournisseurs de l'appui/assistance technique – à :

- définir des approches standard pour un appui et une assistance techniques de qualité pouvant garantir la pérennisation des compétences transférées au sein des organisations de la société civile bénéficiaires ; et présenter un tableau comparatif de leurs services suivant :
 - o Les types d'appui ou d'assistance technique fournis ;
 - o Les expertises et compétences disponibles ;
 - o Les modalités de mobilisation de leurs expertises.
- définir des pistes de collaboration.

Déroulement :

5. Choisir parmi les participants un modérateur et un rapporteur.
 - a. Rôle du modérateur : Repréciser les objectifs de l'atelier, distribuer la parole, recadrer au besoin les interventions, faire la synthèse des différentes interventions, s'assurer que tous les participants contribuent aux échanges, s'assurer que le rapporteur à capturer les principaux points des échanges dans la présentation à faire en plénière.
 - b. Rôle du rapporteur : Saisir les principaux points des différentes contributions des participants, utiliser la matrice proposée par l'équipe de facilitation pour faire la synthèse des échanges, s'assurer avec le modérateur que les points saisis sont conformes aux positions exprimées par les participants, faire la restitution de la synthèse des travaux en plénière.
6. Le modérateur fera la lecture des objectifs attendus de l'atelier et ouvrira les débats.
7. Chaque intervenant est appelé à fonder son argumentation sur l'expérience de son organisation. Il devra donc donner des exemples concrets pour illustrer ses positions et surtout s'inspirer des leçons apprises des différents appuis techniques fournis (en insistant sur les principales difficultés rencontrées et en formulant des recommandations pour la réussite des missions d'appui technique). Sans oublier de préciser :
 - a. les domaines couverts par son institution pour l'appui technique ou l'assistance technique ;
 - b. les modalités/procédures d'accès à l'appui financier/technique ;
 - c. la durée des subventions et/ou de l'appui ;
 - d. les principales obligations du bénéficiaire ;
 - e. les principaux indicateurs de qualité d'une demande d'appui/assistance technique ;
 - f. les principales lacunes notées dans les demandes (erreurs à éviter).
8. A la fin de toutes les interventions, le modérateur demandera au rapporteur de présenter la synthèse des points saisis pour amendement et validation des participants.

Durée de l'atelier : 150 mn

TERMES DE REFERENCE ATELIER 3 : COORDINATION ET HARMONISATION

Participants : Groupe mixte (représentants des agences/organismes pourvoyeurs de l'appui/assistance technique, consultants/cabinets d'expertise et organisations de la société civile)

Objectifs : Amener les représentants des agences/organismes pourvoyeurs de l'appui/assistance technique, consultants/cabinets d'expertise et organisations de la société civile à définir les modalités de coordination et d'harmonisation de l'appui/assistance technique de qualité pouvant garantir la pérennisation des compétences transférées au sein des organisations de la société civile bénéficiaires en Afrique francophone.

Déroulement :

1. Choisir parmi les participants un modérateur et un rapporteur.
 - a. Rôle du modérateur : Repréciser les objectifs de l'atelier, distribuer la parole, recadrer au besoin les interventions, faire la synthèse des différentes interventions, s'assurer que tous les participants contribuent aux échanges, s'assurer que le rapporteur à capturer les principaux points des échanges dans la présentation à faire en plénière.
 - b. Rôle du rapporteur : Saisir les principaux points des différentes contributions des participants, utiliser la matrice proposée par l'équipe de facilitation pour faire la synthèse des échanges, s'assurer avec le modérateur que les points saisis sont conformes aux positions exprimées par les participants, faire la restitution de la synthèse des travaux en plénière.
2. Le modérateur fera la lecture des objectifs attendus de l'atelier et ouvrira les débats.
3. Chaque intervenant est appelé à s'inspirer de l'expérience de son institution. Il devra donc préciser :
 - a. les conditions préalables pour une meilleure coordination et une parfaite harmonisation de l'appui technique ou l'assistance technique en direction des organisations de la société civile intervenant dans les programmes de santé publique en Afrique francophone ;
 - b. les responsabilités de chaque partie prenante ;
 - c. les indicateurs de succès d'une meilleure coordination et d'une parfaite harmonisation de l'appui technique ou l'assistance technique en direction des organisations de la société civile intervenant dans les programmes de santé publique en Afrique francophone.
4. A la fin de toutes les interventions, le modérateur demandera au rapporteur de présenter la synthèse des points saisis pour amendement et validation des participants.

Durée de l'atelier : 150 mn

5. Membres des groupes de travail

Atelier 1 : Bénéficiaire

NOM	PRENOMS	ORGANISATION	PAYS
KAMPIMBARE	Nadine	ABTL	BURUNDI
DIAGNE	Rokhaya	ENDA Santé	SENEGAL
SOW	Lala Maty	AND SOPPEKU	SENEGAL
AGUI	Zadi Gui Célestin	ROLPCI	COTE D'IVOIRE
NGONRE	Cyriaque	ANJFAS	RCA
SANKARA	Augustin	KASABATI	BURKINA FASO
DOUOMONG YOTTA	Serge	AFFIRMATIVE ACTION	CAMEROUN
KPAKPO	Gaétan	BESYP	BENIN
KABORE	B. David	RAME	BURKINA FASO
GUEYE	Edouard	RNP+	SENEGAL
SCHNEIDER	George	AFRIQUE ARC EN CIEL	TOGO
KANE	Modibo	RMAP+	MALI

Atelier 2 : Pourvoyeurs et Prestataires

NOM	PRENOMS	ORGANISATION	PAYS
AKPANE	Eustache	GCC	COTE D'IVOIRE
YOMI	Gédéon	IRESCO	CAMEROUN
KAFONDO	Benoit	ICI Santé	BURKINA FASO
BALDE	Khadidia	OASYS	SENEGAL
COULIBALY	Véronique	PFAO	MALI
SMANIOTTO	Lucie	Expertise France	FRANCE
FALL	Mame Mor	Alliance Nationale pour les Communautés et la Santé	SENEGAL
SANDRES	Valérie	Moto Action	FRANCE
RENAULT	Julia	BACKUP Santé/GIZ	BURKINA FASO

Atelier 3 : Coordination et Harmonisation de l'assistance technique

NOM	PRENOMS	ORGANISATION	PAYS
SY	Ousmane	OASYS	SENEGAL
KABORE	Simon	RAME/PRF	BURKINA FASO
LOMPO	Viviane	DAT-AOC	BURKINA FASO
BOYINDJO	Awoussi	Dimension Humaine	TOGO
DIOP	Aliou	ADG	MAURITANIE
BOULANGER	Christelle	Expertise France	FRANCE



6. Offres des pourvoyeurs et des prestataires

Pourvoyeurs

Agences/Organismes	Domaines couverts	Durée	Modalités d'accès	Principales obligations du bénéficiaires
Expertise France	• VIH/SIDA • TB • Paludisme • RSS	Moins de 12 mois (disponible toute l'année)	Canal 1: Remplissage d'un formulaire, envoyé à l'Ambassade de France (SCAC) dans le pays, mettre en copie le CCM, le conseiller régional en santé mondial (+ éventuellement chargé de projet EF) Conseiller régional donne un avis, le FM donne un avis, ensuite examen par le comité de pilotage Notification de la décision Finalisation des TDRs Recherche des experts Dernier choix par le bénéficiaire Exécution de la mission Rapport programmatique et financier	Etre une organisation d'un pays éligible (CCM, PR, SR, autre acteur), avoir un lien avec le FM
		Entre 24 et 36 mois (appel à projet ouverts de février à mai)	Canal 2: Appel à projets + sélection + projets Appel à Projets tous les ans Remplir le formulaire de réponse et les documents de la proposition	Etre une organisation d'un pays éligible, avoir un projet en complémentarité avec le FM, Budget du projet égal à au moins 70% du budget annuel du demandeur



Agences/Organismes	Domaines couverts	Durée	Modalités d'accès	Principales obligations du bénéficiaires
BACKUP Santé (GIZ)	Renforcement des CCM Y inclus renforcement de la SC pour assumer rôle de veille	Un an maxi	Mode consultation Appui court terme à travers des experts détachés Formulaire sur le site de backup à remplir Demande analysée par le conseiller technique du siège -Présentation à l'équipe backup au siège, si nécessaire échange entre le conseiller technique et le bénéficiaire pour préciser des infos -Si validation technique et financière, finalisation des TDRs de la consultation -identification du consultant (le partenaire peut proposer un ou plusieurs consultants dans sa demande <i>Remarque : Ces étapes sont également suivies pour les appuis flexibles</i>	Etre CCM, ou organisation membre, Etre d'un pays éligible à ce champ d'action (80 000 EUR max)
	RSS Y inclus appui au dialogue pays, analyse des besoins des populations-clés, suivi/système communautaire	Un an maxi	Mode consultation Appui court terme à travers des experts détachés Formulaire sur le site de backup à remplir	Pas obligé d'être récipiendaire du FM, mais contribuer aux interventions du FM, obtenir l'accord du CCM, Etre d'un pays éligible à ce champ d'action (80 000 EUR max)
	Gestion des subventions Amélioration de la gestion financière, programmatique, et risques	Un an maxi	Mode consultation Appui court terme à travers des experts détachés Formulaire sur le site de backup à remplir	Uniquement les PR peuvent soumettre une demande; Demande des SR et SSR passe à travers le PR accord du CCM requis Etre d'un pays éligible à ce champ d'action (80 000 EUR max)
	Appui flexible Surmonter les goulots d'étranglement qui entravent les activités des bénéficiaires du FM	Un an maxi	Mode consultation Appui court terme à travers des experts détachés Formulaire sur le site de backup à remplir	Tous pays partenaires du FM, approbation par le CCM, approbation du Ministère de la coopération allemand nécessaire (80 000 EUR max)
	Appui long terme - mode projet Renforcement des CCM (max. 100 000 EUR), RSS (max. 200 000 EUR), Gestion subvention (max. 100 000 EUR)	1 à 2 années	Cycles d'appel aux demandes d'appui selon les trois champs d'action -Formulaire sur le site de backup à remplir -Approbation par le comité d'analyse des demandes - Approbation du FM	Approbation du CCM avant envoi officiel à BACKUP Etre un pays/bénéficiaire éligible au champ d'action Demande transmises via l'adresse email indiquée sur le site de backup (pour toutes les modes de financement)



CONVENTIONS DE SUBVENTION DE BACKUP SANTE AVEC ONG INTERNATIONALES

→ pays d'intervention sélectionnés par BACKUP et les ONG

IPPF	Analyses contextuelles sur l'intégration de la santé mère enfant dans les programmes du FM; Renforcement des capacités des prestataires de services communautaire Pays concernés: Cameroun, Guinée, Togo, Malawi
Alliance internationale VIH	Renforcement des capacités du CCM et des comités de suivi stratégique, y inclus société civile Pays concernés dans la région AOC: Tchad, Togo, RDC, Guinée, CI, Libéria, Niger
CONVENTION DE BACKUP SANTE AVEC BUREAU D'ETUDES	
Health Focus	Développement de modules de formation et d'outils d'analyse en matière de RSS (entre autre à destination de la SC) Essai pilote des outils dans 4 pays: Burkina Faso, Cameroun, Malawi, Guinée

Agences/Organismes	Domaines couverts	Durée	Modalités d'accès	Principales obligations du bénéficiaires
DAT/ONUSIDA	VIH, TB, Paludisme, RSS	Court terme (moins d'un an)	• Formulaire de demande d'AT par le client adressé au Directeur pays de l'ONUSIDA • Analyse et transmission au DAT • Analyse par le DAT et concertation avec le bureau régional qui donne l'accord final • DAT recrute les experts • -Envoi une liste d'experts au client qui choisit et produit un PV de sélection • Contractualisation et démarrage de la mission • Suivi de la mission par un chargé de programme (conference call, lecture et amendements des livrables) • -Formulaire d'évaluation de la mission	Appartenir aux 25 membres Passer par le bureau pays



Agences/Organismes	Domaines couverts	Durée	Modalités d'accès	Principales obligations du bénéficiaires
CRG TA	- Analyse situationnelle et évaluation des besoins - Dialogue pays - Conception des programmes	Court terme	- Epuisement des autres initiatives d'assistance technique - Demande à travers un formulaire à remplir - Sélection d'un fournisseur pré-qualifié	Epuisement des autres DAT

Prestataires

Consultants/Cabinets/ONG	Types d'AT	Expertises et compétences	Modalités
OASYS, GCC, IRESCO, WAG, Ici santé, Hub alliance	Coaching, Formation, Accompagnement en santé publique liée au FM et au-delà	Gestion des subventions Suivi-évaluation Communication Mobilisation des ressources Analyse des capacités Recherche opérationnelle Planification stratégique Plaidoyer Suivi stratégique Développement d'outils, audit technique et financier	Réponse aux AO Soumission de CV sur demande Négociation



Consultants/Cabinets/ONG	Types d'AT	Expertises et compétences	Modalités
Moto Action	Formation, Accompagnement en santé publique/VIH Santé de la reproduction	Suivi-évaluation Mobilisation des ressources Recherche opérationnelle Développement d'outils de sensibilisation, communication, réseautage, capitalisation, genre et VIH Cibles: populations vulnérables en particulier mobile	Subventions et sur demande Négociation
Plateforme Afrique de l'Ouest	Formation, Accompagnement en santé publique/VIH Santé de la reproduction	Suivi-évaluation Mobilisation des ressources Gouvernance Développement d'outils Réseautage Gestion financière PEC du VIH	Subventions Manifestation d'intérêt

7. Résolutions du Forum

Nous, représentants d'organismes pourvoyeurs d'assistance technique (Expertise France, BACKUP Santé, le DAT/ONUSIDA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre), de cabinets et agences prestataires d'assistance technique (OASYS, GCC, IRESCO, WAG, MOTO ACTION, HUB Alliance Internationale, CRG, ICI-Santé) et d'organisations de la société civile (OSC)³ bénéficiaires de l'assistance technique, réunis à Saly Portudal (Mbour, Sénégal) les 22 et 23 mai 2017, à l'effet de réfléchir sur la **coordination et l'harmonisation de l'assistance technique aux organisations de la société civile d'Afrique francophone impliquées dans la mise en œuvre des programmes de santé publique**, notamment les subventions du Fonds mondial,

Conscients des dysfonctionnements et risques en la matière, se manifestant à travers :

- L'absence de coordination et d'anticipation des besoins en renforcement de capacités des OSC qui conduisent très souvent à des demandes peu cohérentes et crédibles ;
- Des formats d'assistance technique parfois inappropriés, trop courts pour garantir un transfert de compétences effectif et durable aux bénéficiaires ;
- L'inexistence de mécanisme solide pour renouveler la base de données des consultants ou former des jeunes experts ;
- Les contraintes inhérentes aux dispositifs d'appui technique (DAT) liés à la coopération bilatérale dont les priorités d'interventions sont préalablement définies par le pays donateurs ;
- La persistance de la raréfaction des financements dédiés à l'assistance technique, notamment ceux du Fonds mondial ;
- L'absence de certification chez la plupart des experts qui ne les rend pas redevables et soucieux de la qualité de leurs services ;

Soucieux de préserver les acquis difficilement engrangés au cours des trois décennies et **déterminés à saisir toutes les opportunités** en matière d'assistance technique qui se traduisent par :

- L'existence de dispositifs d'appui technique (DAT) qui doivent pouvoir répondre convenablement à la demande de la société civile ;
- Les expériences diverses avec une connaissance des besoins et des contextes.
- L'émergence de nouveaux cabinets et d'expertises communautaires ;

³ Il s'agit d'OSC de 11 pays d'Afrique francophone : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, RCA, Sénégal et Togo.

- Les initiatives autour de mécanismes orientés vers la demande qui renforcent l'appropriation des bénéficiaires ;
- La nécessité de garantir la qualité de l'assistance technique en offrant aux experts autant que possible des sessions de formation ou de mise à niveau ;
- Le contexte international favorable à une implication forte et significative des OSC aux objectifs d'élimination du sida, de la tuberculose et du paludisme d'ici 2030, le respect et la promotion des droits humains, au renforcement des systèmes communautaires ;

Convaincus qu'une meilleure coordination et une bonne harmonisation de l'assistance technique aux organisations de la société civile en Afrique francophone requièrent les conditions préalables suivantes :

- Définir clairement les domaines d'intervention (géographique, expertise) et de les communiquer aux potentiels bénéficiaires ;
- Définir les compétences d'un consultant et la source de ces compétences afin de garantir la transparence et la responsabilité du processus de sélection ;
- Rendre opérationnelle la plateforme d'identification des besoins et de l'offre (eCAT) ;
- Disposer de plans d'assistance technique à court ou moyen termes des OSC.
- Concevoir des formulaires de requête harmonisés afin de rationaliser l'effort des OSC qui demandent de l'appui à plusieurs DAT sur un même sujet ;
- Définir les responsabilités des prestataires d'assistance technique dans le suivi des missions, la formation des experts, l'évaluation de l'impact ;
- Instaurer le dialogue permanent entre DAT afin de s'assurer que tous les types de besoins exprimés sont couverts ;
- Adopter des règles et taux de rémunération harmonisés ;

Recommandons à cet effet, **la mise en place d'une Task Force** qui aura la charge de conduire le processus de réflexion et de plaidoyer devant mener à :

- ☐ La mobilisation de l'assistance technique adaptée aux besoins de la société civile et cohérente avec le cycle du Fonds mondial ;
- ☐ L'amélioration de la qualité de l'assistance technique à travers la formation des consultants, le suivi des missions et l'évaluation des résultats ;
- ☐ La pérennisation des acquis de l'assistance technique par un meilleur transfert des compétences vers les organisations de la société civile, la valorisation de l'expertise communautaire et le partage des expériences entre les acteurs impliqués ;



Proposons comme composition initiale de la Task Force, les représentants des entités suivantes :

En qualité de pourvoyeurs d'assistance technique :

- *BACKUP Santé (GIZ)*
- *Initiative 5% (Expertise France)*
- *ONUSIDA*

Pour le Fonds mondial

- *ITP*
- *CRG*

En qualité de prestataires :

- *WAG (OASYS, GCC, IRESCO)*
- *ICI-Santé*
- *PFAO*

En qualité de bénéficiaires (OSC):

- *RMAP+ (Mali) - VIH*
- *Dimension humaine (Togo) - Paludisme*
- *Affirmative Action (Cameroun) – Droits humains et Genre*
- *ABTL (Burundi) – Tuberculose*



8. Pistes d'action pour la Task Force

Axe	Pistes de réflexion et de plaidoyer	Période	Responsable
La mobilisation de l'AT adaptée aux besoins de la société civile cohérente avec le cycle du FM	• Améliorer la visibilité des opportunités d'assistance technique à travers la plateforme régionale	Septembre-Décembre 2017	<i>Plateforme régionale</i>
	• Favoriser la création d'un pool de consultants commun entre les pourvoyeurs d'AT pour assurer un socle de connaissances commun : – Compétences techniques spécifiques : droits humains et genre, nouveaux outils du Fonds mondial – Renforcement organisationnel – Appui au développement des structures (plan de renforcement des compétences, mobilisation de ressources)	Janvier-Décembre 2018	<i>A déterminer au sein de la TF</i>
	• Rendre opérationnelle la plateforme eCAT	Septembre-Décembre 2017	<i>Plateforme régionale</i>
	• Elaborer des orientations de plaidoyer en direction des ministères en charge de la coopération et du développement pour une meilleure prise en compte des besoins en matière d'AT	Juin-Août 2017	<i>A déterminer au sein de la TF</i>
	• Développer un mécanisme d'assistance technique Sud-Sud : mutualisation des connaissances, des expériences (appui à la rédaction des demandes)	Janvier-Décembre 2018	<i>A déterminer au sein de la TF</i>



	Proposer une approche permettant d'identifier et de former de jeunes experts issus des communautés locales	Janvier-Décembre 2018	A déterminer au sein de la TF
	Harmoniser les formulaires de requête pour maximiser l'effort des organisations	Janvier-Décembre 2018	Tous les DAT
	Intensifier les échanges avec les autres plateformes régionales et proposer des passerelles avec ITP	Septembre-Décembre 2017	Plateforme régionale et CRG
	Encourager la planification à moyen et long terme de l'AT (plan de renforcement des compétences) par les OSC	Janvier-Décembre 2018	A déterminer au sein de la TF
L'amélioration de la qualité de l'AT à travers la formation des consultants, le suivi des missions et l'évaluation des résultats	Définir les compétences des consultants et les sources de ces compétences pour les rendre transparentes et redevables	Janvier-Décembre 2018	A déterminer au sein de la TF
	Faire le plaidoyer auprès des pourvoyeurs/ministères pour l'intégration de la formation et mise à niveau des consultants dans les futurs programmes d'AT	Juin-Août 2017	A déterminer au sein de la TF
	Améliorer la définition des responsabilités des pourvoyeurs, cabinets de consultants, bénéficiaires dans le suivi de la qualité des missions et définition de modalités d'évaluation communes	Septembre-Décembre 2017	A déterminer au sein de la TF
	Systématiser le suivi ante et post mission sur l'évolution des compétences	Janvier-Décembre 2018	Tous les DAT



	• Créer un mécanisme d'évaluation indépendant de l'expertise	Janvier-Décembre 2018	<i>A déterminer au sein de la TF</i>
	• Définir et délimiter les domaines de compétences de chaque pourvoyeur d'AT en lien avec les besoins des bénéficiaires	Juin-Août 2017	<i>Plateforme régionale</i>
	• Renforcer l'échange régulier entre les pourvoyeurs d'AT sur les nouvelles missions	Septembre-Décembre 2017	<i>Tous les DAT</i>
La pérennisation des acquis de l'AT par un meilleur transfert des compétences des AT vers OSC, la valorisation de l'expertise communautaire et le partage des expériences entre les acteurs impliqués	• Promouvoir l'identification de points focaux qualifiés au sein des organisations bénéficiaires	Juin-Août 2017	<i>Tous les DAT</i>
	• Introduire systématiquement dans les TDR de mission un volet de transfert des compétences envers les organisations bénéficiaires	Septembre-Décembre 2017	<i>Tous les DAT</i>
	• Encourager l'élaboration d'un système de gestion des connaissances et savoir-faire au sein des organisations, entre elles	Janvier-Décembre 2018	<i>Tous les DAT et plateforme régionale</i>
	• Capitaliser et partager des bonnes pratiques entre pourvoyeurs d'AT et OSC	Janvier-Décembre 2018	<i>Plateforme régionale en collaboration avec les DAT</i>